

24^e Carrefour des GESTIONS LOCALES de l'eau

à
RENNES
et en
DIGITAL

25|26
JANVIER
2023

www.carrefour-eau.com

@CarrefourEau #CGLE

Une manifestation



ASSAINISSEMENT
COLLECTIF
& PLUVIAL



MILIEUX
AQUATIQUES



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



EAU POTABLE
& RESSOURCE



En partenariat avec



Sous le parrainage de



à
RENNES
et en
DIGITAL

25|26
JANVIER
2023

24^e Carrefour des
GESTIONS
LOCALES
de

l'eau

La valorisation d'eau de pluie une solution pour préserver la ressource

Une présentation conjointe IFEP / ALEC

IFEP : Thomas CONTENTIN / Luc LARY

ALEC : Nathalie GIBOT / Benoît PHILIPPE

IFEP

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS
DE L'EAU DE PLUIE

ALEC
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

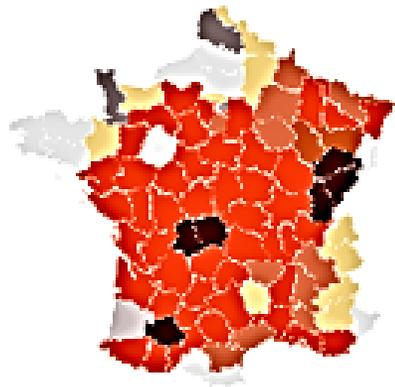
**EAU DU BASSIN
RENNAIS**

Le changement climatique, des constats factuels sur tout le territoire

Sécheresses

Plus longues & plus intenses

Arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau



Inondations

Soudaines - Intenses - A répétition

Coûts exorbitants / Assurances au bord de l'implosion



Des conséquences directes sur nos modes de vie en lien avec la disponibilité d'eau potable

Arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau (conflits d'usage / d'usagers à venir)

Impacts économiques liés à la limitation des volumes d'eau disponibles

Augmentation inéluctable du prix de l'eau potable selon des tranches de consommation

Modification profonde de l'urbanisme au regard des nouvelles contraintes (modification des PLU, PC sous réserve de gestion quantitative,...)

RESTRICTION D'EAU
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

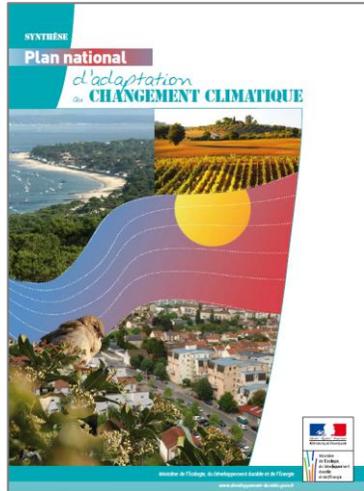
Gestes Eco-citoyens

Mesures d'interdiction des usages

- INTERDICTION** des prélèvements dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)
- INTERDICTION** d'arroser les pelouses, espaces verts publics et privés sauf jardins potagers et autres exceptions¹ autorisées de 20h à 8h (4 jours/semaine)
- INTERDICTION** d'arroser les espaces sportifs de toute nature sauf exceptions¹ et les registres de prélèvements doivent être remplis
- INTERDICTION** de remplir les piscines sauf pour compléments et pour les nouvelles constructions
Interdiction de vidange dans les cours d'eau
- INTERDICTION** de lavage des véhicules sauf ceux avec obligations réglementaires, techniques ou sécuritaires en station professionnelle²
- INTERDICTION** d'arroser les façades sauf en cas de ravalement
- INTERDICTION** de laver les voiries ou les voies privées sauf impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayuses laveuses automatiques
- INTERDICTION** des prélèvements d'eau pour les ouvrages de géothermie sur eau de nappe ne réinjectant pas l'eau dans la nappe
- INTERDICTION** de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert

Face à ces enjeux des ambitions fortes affichées

Substitution à l'eau potable = préservation de la ressource en eau



PNACC (2011) ⇒ économiser 20% d'ici 2020

Assises de l'eau (Juillet 2019)

⇒ -10% d'ici 2024

⇒ -25% d'ici 2034

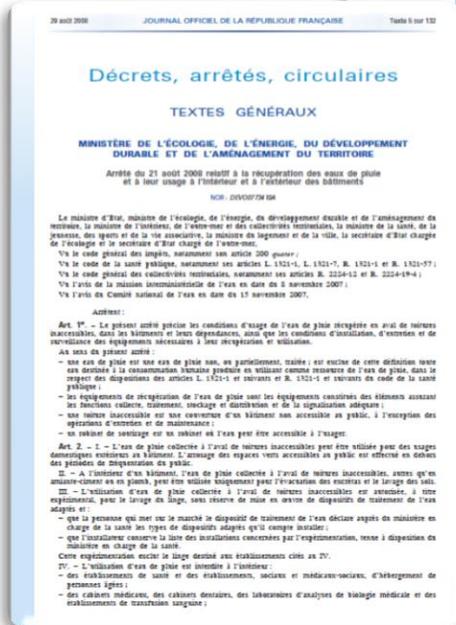
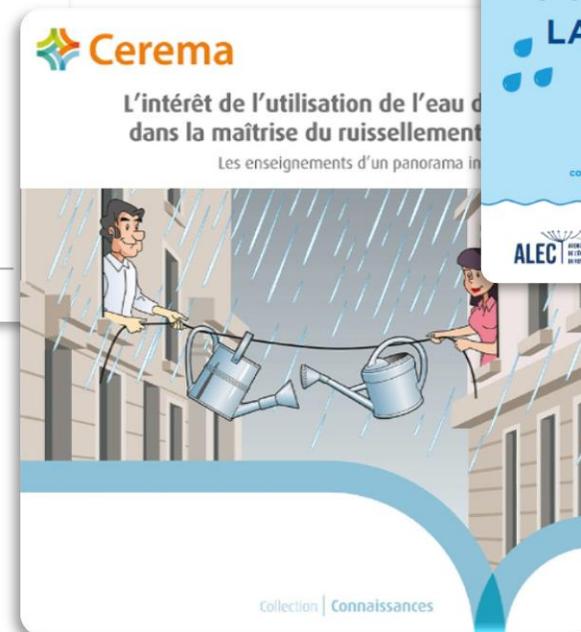
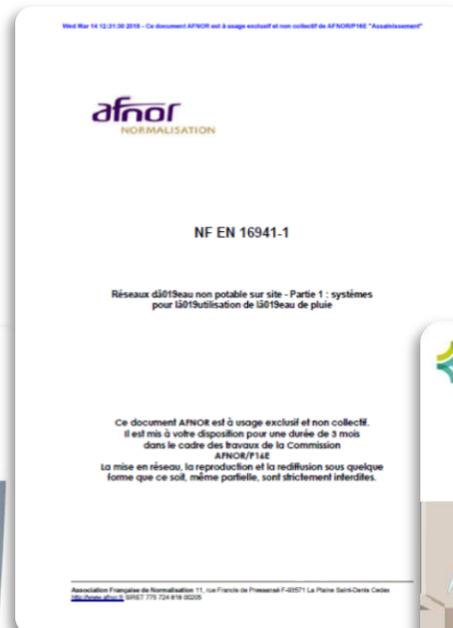
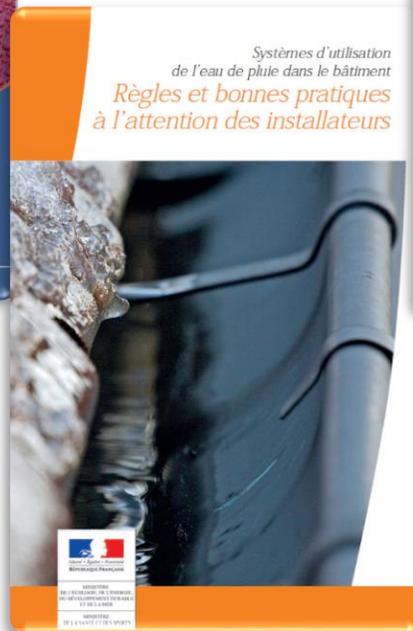


Mais quels en sont les résultats ?

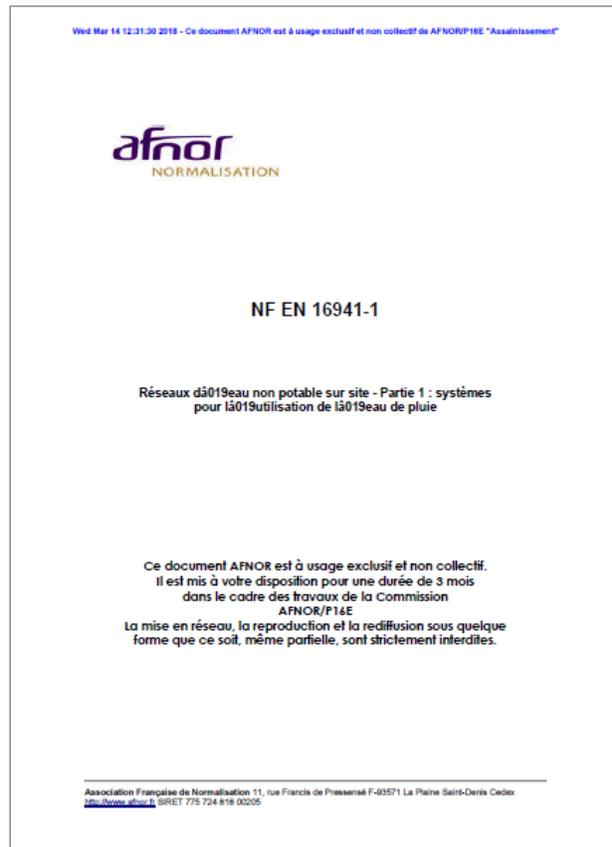
La problématique est *nationale* et les solutions existent.

La dynamique et les initiatives locales sont à n'en pas douter le bon catalyseur pour avancer.

La valorisation de l'eau de pluie : Un acte fondateur dans la préservation de la ressource en eau potable pour les générations futures



L'IFEP - Un groupe de professionnels experts



**Participation aux
normatifs européens**



**Action de communication
auprès des législateurs**



**Promotion de solutions
innovantes**

**La récupération d'eau de pluie, l'astuce tombée du ciel
pour préserver la ressource sur le bassin rennais !**



L'eau sur notre territoire

26,9 millions de m³ d'eau potable
produits pour 2021

536 000 habitants
232 800 abonnés

Conso moy. par abonné LUH* : 67 m³/an
Conso moy. tous abonnés : 104 m³/an (-2,5%
/2020)

LUH : Logement à Usage d'Habitation qui comprend les particuliers mais aussi les professionnels qui ont leur logement sur le même compteur que leurs locaux professionnels

Autant de pluie à l'année à Rennes qu'à Paris.

Au moins un mois sec par an à Rennes depuis 1987.
Années de **sécheresses majeures** : 1976, 1989, 2003, 2022

Tendance saisonnière d'évolution des pluies : plus de pluies en saison de recharge et moins de pluies en saison d'étiage.



L'équilibre ressources / besoins

+ 15%

estimés entre 2020 et 2035

Evolution
démographique

constant

Volume unitaire
consommé sur 5
ans

5 millions de m³

supplémentaires seront
nécessaires en 2035 pour
répondre aux besoins

Augmentation de
la production

Améliorer les
rendements de
production et
distribution

+ 90%

Inverser la tendance
de consommation
unitaire

-10%



ECODOO
JUSTE L'EAU QU'IL FAUT !

Depuis 25 ans, l'ALEC du Pays de Rennes, sensibilise et accompagne tous les acteurs du territoire afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques et climatiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain.

La Collectivité Eau du Bassin Rennais est engagée dans des programmes de protection et de préservation de la ressource en eau.

Un partenariat engagé pour préserver la ressource!

Sensibiliser, former, outiller et accompagner des projets
Parmi l'éventail des solutions : **la récupération de l'eau de pluie !**



1

Guide pédagogique à destination des maîtres d'ouvrages : ménages en logement individuel, logement collectif, collectivités et professionnels de la REP.



2

Accompagnement des porteurs de projets : ménages en logement individuel, logement collectif, collectivités.

*Nouvelle installation
Remise en service*

3

Formation-action des professionnels sur la mise en œuvre d'installation de REP.



Un programme par étapes pour déployer la REP

Une matinée technique et un webinaire consacrés à la REP en mai – juin 2022

1



Particuliers



2



Collectivités



3



Bailleurs et promoteurs



Trois cibles / usages intérieurs & extérieurs

- 5 accompagnements pour de nouvelles installations
- 3 accompagnements pour l'aide à la remise en service d'installation



1

Conception du projet

Avant de signer une demande de travaux pour vous aider à :

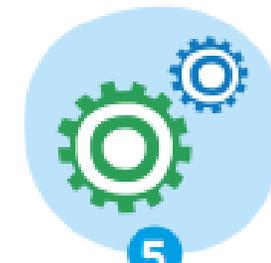
- Identifier des besoins, des moyens disponibles et des solutions adaptées.
- Définir le cahier des charges pour la consultation des entreprises.



3

À la livraison

- Vérification sur place de la bonne mise en œuvre de l'installation et conseils d'usage pour optimiser son utilisation et son entretien.
- Rédaction d'un compte-rendu de visite



5

Visite d'installation existante

Pour les installations existantes, l'ALEC vous accompagne pour la remise en service :

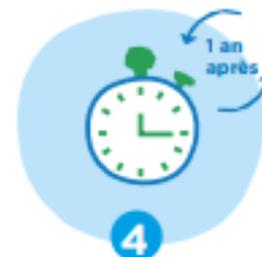
- Vérification de la bonne mise en œuvre de l'installation.
- Identification d'éventuels dysfonctionnements ou causes de panne.
- Conseils d'usage pour optimiser l'utilisation et l'entretien de l'installation
- Rédaction d'un compte-rendu de visite.



2

Analyse des offres

Appui à l'analyse des devis réalisés par les professionnels.



4

1 an après l'installation

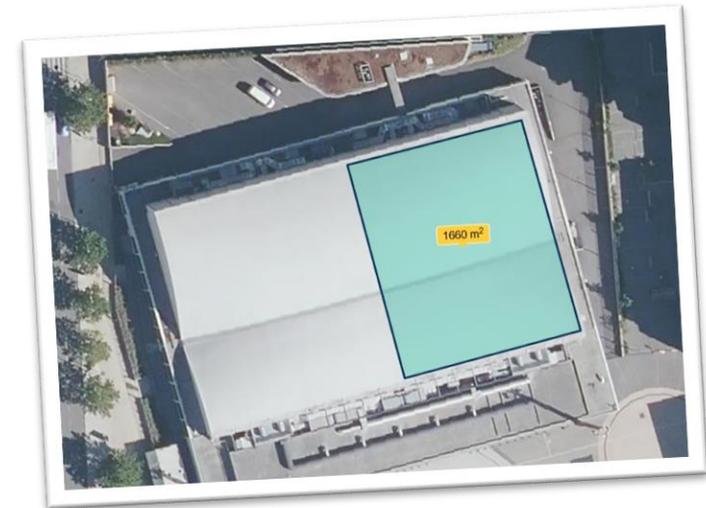
- Évaluation sur place du bon fonctionnement de l'installation et conseils d'usage.
- Rédaction d'un compte-rendu de visite.

Étapes de l'accompagnement

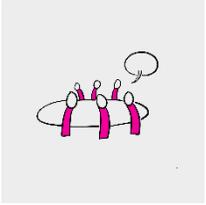
Retours d'expériences

Accompagnement à la mise en place de REP
ZAC de la Vigne, Thorigné-Fouillard

Dimensionnement d'un projet pour
l'équipement culturel Le Liberté, Rennes



Formation-action des professionnels



1^{ère} session le 8 novembre 2022
Partenariat avec la CCI 35



20 participants :

- ❖ Artisans plombiers
- ❖ Acteurs économiques du territoire

Contexte et enjeux



Réglementation et dimensionnement



Témoignage d'un fabricant





Nathalie GIBOT

Responsable du pôle climat et territoires

Nathalie.gibot@alec-rennes.org

02 56 85 66 31



Benoît PHILIPPE

Conseiller

Benoit.philippe@alec-rennes.org

02 99 35 83 51



Maxime DRÉVO

Chargé de mission du pôle climat
et territoires

maxime.drevo@alec-rennes.org

02 99 35 23 57



Ange-Marie DESBOIS

Responsable de projet Aménagement

ange-marie.desbois@alec-rennes.org

02 99 35 83 51



Jeanne GRUEAU

Chargée de mission du pôle grand public

Jeanne.grueau@alec-rennes.org

02 56 85 66 28

Équipe projet EAU ALEC du Pays de Rennes

Merci de votre attention !



Questions réponses